

Avis de demandes de dérogations mineures au Règlement de zonage 1406

Avis public est donné que, lors de sa séance qui aura lieu le 8 février 2021 à 19 h 30, le conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1. Permettre au 5990, boulevard Cousineau :
 - deux enseignes menu sur la même voie au lieu d'un maximum de deux enseignes pour le service au volant lorsqu'il y a deux voies et deux postes de commande;
 - une superficie maximale d'affichage électronique de 100 % pour les deux enseignes menu;
2. Permettre au 5180, rue Canon, une marge latérale 2 minimale de 2,90 mètres au lieu de 3 mètres;
3. Permettre, sur les lots 5 853 954 et 6 337 641, l'abattage des arbres existants;
4. Permettre au 8100, boulevard Cousineau :
 - la réduction du nombre minimal de cases de stationnement exigé de 445 à 410 cases;
 - l'utilisation d'un revêtement extérieur de polycarbonate sur des serres intégrées au bâtiment principal;
 - la réduction de la largeur minimale de l'aire d'isolement, localisée entre le mur latéral droit et l'allée d'accès des camions de livraison, de 1,5 mètre à 0 mètre;
 - dans la marge avant et latérale gauche, la construction de murs-écrans composés d'une base de béton, d'une structure d'acier et de lattes métalliques verticales imitant le bois et d'une hauteur maximale de 6,5 mètres au lieu d'un mur-écran composé de maçonnerie et de panneaux d'acier émaillé d'une hauteur maximale de 3,6 mètres.

Conformément à l'Arrêté numéro 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juillet 2020 et à la résolution SH-210118-2.1, toute procédure qui implique un rassemblement ou un déplacement de citoyens est remplacée par une consultation écrite.

Toute personne qui souhaite se prononcer sur une de ces dérogations mineures peut transmettre des commentaires écrits pendant une période de 15 jours suivant la publication du présent avis, soit du 19 janvier au 3 février 2021, par l'envoi d'un courrier à la Direction du greffe, 4250, chemin de la Savane, Longueuil (Québec) J3Y 9G4 ou d'un courriel à l'adresse : greffe.sh@longueuil.quebec en indiquant leurs nom et adresse.

Longueuil, le 19 janvier 2021.

Véronica Mollica, avocate

Secrétaire du conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert